



Centre Communal d'Action Sociale

DE LA VILLE DE SAINT-MAURICE

SÉANCE DU 19 JANVIER 2023

Nombre d'administrateurs composant le Conseil d'administration : 15

Nombre d'administrateurs en exercice : 15

Nombre d'administrateurs présents à la séance : 10

Nombre d'administrateurs représentés à la séance : 3

Nombre d'administrateur excusé : 1

Nombre d'administrateur absent : 1

L'an deux mille vingt-trois le 19 janvier à 9 h 30, les administrateurs composant le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Maurice se sont réunis au nombre de 10 en lieu ordinaire de leur séance, à la Mairie sous la présidence de Madame Krystina BEHETRE, Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Saint-Maurice, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement par voie dématérialisée le 13 janvier 2023.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Mesdames Krystina BEHETRE, Hélène COUPE, Pascale CHENNE, Dominique GRADOS, Tiffany FARLEY, Catherine VILLENEUVE et Gisèle PASQUIER.
- Messieurs François BEHAGEL, Gilles BAS et Philippe COUDURIER.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

- Monsieur Igor SEMO a donné pouvoir à Madame Krystina BEHETRE,
- Monsieur Patrick GRANGE a donné pouvoir à Madame Gisèle PASQUIER
- Madame Rolande BRIOT a donné pouvoir à Madame Hélène COUPE

ÉTAIT EXCUSÉ :

- Monsieur Jean-Marie MARZIO

ÉTAIT ABSENTE :

- Madame Magdalena AMOURETTI

I) APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 2022

Le compte rendu de la séance du 15 décembre 2022 est approuvé à l'unanimité.

II) ADOPTION DE LA CONVENTION DÉPARTEMENTALE TRIENNALE DE DÉLÉGATION DE GESTION DES AIDES AUX IMPAYÉS ÉNERGIE DANS LE CADRE DU FONDS DE SOLIDARITÉ HABITAT

La délibération est adoptée à l'unanimité.

III) ADOPTION DE LA CONVENTION PARTENARIALE ENTRE EDF ET LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SAINT-MAURICE

La délibération est adoptée à l'unanimité.

IV) RATIFICATION DES SECOURS

Dont acte

V) COMMUNICATION DES SECOURS DÉLIVRÉS PAR LA COMMISSION PERMANENTE

Dont acte

**Le secrétaire de séance
Christine ARNOULD**

**La Vice-Présidente
Krystina BEHETRE**